

OBJECTIFS

Maîtriser les savoirs de base linguistiques nécessaires à une insertion professionnelle :

- En situation de travail (gestion des consignes et de l'information, interactions professionnelles, utilisation de termes techniques, réalisation de calculs liés à l'activité, écrits professionnels, gestion de l'espace et du temps, connaissance de l'environnement professionnel).
- Connaître le monde du travail (contrat de travail, convention de stage, bulletin de paie, règles et normes, secteurs d'activités, métiers)
- Exprimer son projet et chercher un emploi (parler de soi, faire des recherches, comprendre et répondre à une offre ; les méthodes de recrutement)

BÉNÉFICIAIRES

L'action est destinée aux personnes reconnues Travailleurs Handicapés par la CDAPH, qui ont une expérience professionnelle en France et qui résident sur le territoire depuis au moins 10 ans.

Pré requis : les personnes doivent satisfaire au niveau A1 du CECR en français oral.

VALIDATION

- Attestation de présence
- Rapport de fin de formation adressé à l'intéressé et à la MDPH avec validation des compétences travaillées

METHODES

- Activités d'apprentissage conçues à partir de documents authentiques utilisés lors de tâches professionnelles
- Communication et échanges autour des métiers (vidéo métiers, témoignages)
- Mises en situation langagières et jeux de rôle
- Ateliers techniques sur le site (travail du bois, câblage électronique, plateforme Ecocycle...) afin de créer un lien entre apprentissage de la langue et pratique professionnelle
- Sortie pédagogiques (visites d'entreprises et de lieux ressources)
- Travail sur le marché de l'emploi local, apprentissage des techniques de recherche d'emploi et mise en application

ACCOMPAGNEMENT

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Formateur référent du parcours
- Psychologue
- Médecin
- Médecin psychiatre le cas échéant
- Service social si besoin.

PRISE EN CHARGE

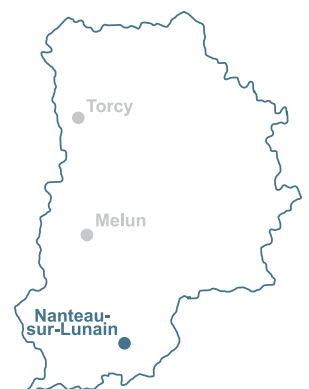
Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

Modalités pratiques

- Les personnes sont admises sur notification de la CDAPH.
- Durée : 4 mois
- Groupe de 12 personnes

Lieu de la formation

COS CRPF
2, rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
À 10 mn de Nemours



Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Contact

Patricia PILLOT
Centre de Réadaptation
Professionnelle
et de Formation COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 03
Fax : 01 64 45 33 18
ppillot@fondationcos.org

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF